

Questions orales

à prendre en priorité pour assurer l'égalité des femmes et la qualité de la vie des enfants?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Madame la Présidente, le budget n'a rien changé aux intentions du gouvernement dans ce domaine.

Dans le budget de l'an dernier, j'ai déclaré, au nom du gouvernement, que nous adopterions un programme de garde des enfants au cours de notre mandat actuel. Cet engagement tient toujours.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Madame la Présidente, une litanie d'engagements, une litanie de promesses ne créent pas un rosaire de dépôts sacrés.

Le plafonnement du Régime d'assistance publique du Canada laissera des milliers d'enfants sans les services de garderie dont ils ont tant besoin, comme l'ont dit les provinces.

Dans le budget de l'an dernier, le gouvernement a augmenté les crédits d'impôt au titre des enfants pour les familles riches et, dans le budget de cette année, il détruit les programmes de garderies destinés aux familles à faibles et moyens revenus.

Quand le gouvernement démontrera-t-il qu'il est vraiment résolu à implanter un programme national de garderies et présentera-t-il ce programme au lieu d'attendre que nos enfants ne soient plus avec nous?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Madame la Présidente, je ne suis pas sûr d'avoir bien entendu le député. Il n'y avait pas d'augmentation du crédit d'impôt au titre des enfants pour les familles à haut revenu dans le dernier budget. Nous avons procédé à une augmentation du crédit d'impôt au titre des enfants en 1988, pour les familles à faible revenu qui ont des enfants de moins de six ans. Cela existe toujours. Ni le budget de l'an dernier ni celui de cette année n'ont modifié cela.

Laissez-moi répéter ce que j'ai dit il y a une minute. Le gouvernement s'est engagé à avoir un programme de garderies. Les changements apportés par le budget de cette semaine ne modifient pas l'élément garderie du Régime d'assistance publique du Canada dans sept des provinces, mais nous limitons l'augmentation de nos dépenses à 5 p. 100 pour les trois provinces les plus riches. Ce que nous leur disons, c'est que si elles veulent augmenter leurs dépenses davantage, elles devront financer elles-même cette augmentation pour les deux prochaines années, en raison du déficit que nous avons.

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Madame la Présidente, lorsque le ministre des Finances a présenté son budget, le 20 février, les Canadiens n'ont pas du tout apprécié de voir que les autochtones étaient les premiers auxquels ils s'attaquaient. Le ministre m'a accusée d'exa-

gérer lorsque je me suis renseignée au sujet des compressions de 100 millions de dollars au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Cela ne me paraît pas être une exagération. Il y a eu également des compressions de 24 millions de dollars au Secrétariat d'État.

Je demande donc au ministre des Finances s'il a supprimé le Programme des communications sociales des autochtones et tous les journaux autochtones? A-t-il également réduit de 16 p. 100 les crédits consacrés au Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion. Dans l'affirmative, comment peut-il justifier cette décision cruelle? Les autochtones veulent connaître ses raisons. Va-t-il nous donner une réponse directe et non évasive?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Madame la Présidente, je demande à la députée, si elle veut bien m'écouter, de se reporter à la page 81 du budget où on précise que les programmes destinés aux Indiens et aux Inuit dans le domaine de la santé, de l'enseignement, de l'aide sociale et des revendications territoriales ne seront pas touchés. Les autres subventions et contributions relevant du Programme des affaires indiennes et inuit seront limitées à une croissance annuelle. . .

Mme Blondin: Vous ne pouvez toucher à ces crédits. Vous n'oserez pas.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Eh bien, madame la Présidente, si la députée pose une question, elle doit certainement vouloir entendre la réponse. Permettez-moi de répéter.

Les autres subventions et contributions relevant du Programme des affaires indiennes et inuit sont toutefois limitées à une croissance annuelle de l'ordre de 5 p. 100. . .

Je crois qu'il s'agit là d'une demande juste. Cela fait partie du programme global de contrôle des dépenses gouvernementales, tendant à réduire le déficit, à faire baisser les taux d'intérêt et à assainir notre économie.

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Madame la Présidente, une fois de plus, on n'a pas répondu à ma question.

Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. La décision du gouvernement offusque et inquiète les nombreux Canadiens partout au pays qui souscrivent aux journaux autochtones et aux programmes de radiodiffusion autochtones et en dépendent. C'est, après tout, le service des nouvelles des Micmacs qui a fait connaître l'affaire Donald Marshall.

Pourquoi le ministre sabote-t-il les programmes en question qui remportent un vif succès? Tente-t-il d'étouffer la vérité, de supprimer le pouvoir de la parole? Va-t-il rétablir ces crédits immédiatement, s'il veut démontrer l'importance que le gouvernement attache aux moyens d'existence et aux droits des autochtones?